

ESTIMATION DES FRAIS DE PROCEDURE D'ADOPTION EN MONGOLIE A LA CHARGE DES ADOPTANTS

Le budget varie en fonction du nombre de documents émis, de l'éloignement de l'orphelinat de l'enfant par rapport à Oulan-Bator, la période du voyage, le nombre d'enfant adoptés...

Devise officielle en Mongolie : Tugrik Mongol (₮)

<i>Désignation de l'étape</i>	<i>Coût (exprimé en €)</i>	<i>Règlement</i>
<u>Constitution du dossier</u>		
- Traduction du dossier par l'Ambassade de Mongolie en France (tarif à confirmer auprès de l'Ambassade)	10€ par page.	Ambassade de Mongolie en France
- Envoi du dossier par l'A.F.A à l'Ambassade de France en Mongolie	30€	Agence Française de l'Adoption (sur émission d'un titre d'avis des sommes à payer)
<u>Procédure locale</u>		
- Passeport de l'enfant	20€	Ministère du Bien-être social et du Travail
- Visa long séjour adoption	15€	Consulat de France en Mongolie
<u>Séjour</u>		
- Visa d'entrée en Mongolie	40€/personnes	Services consulaires de Mongolie en France
- Billets d'avion aller/retour	2000€	Compagnie aérienne
- Billet retour pour l'enfant	600 - 800€	Compagnie aérienne
- Billets transferts en Mongolie	400€	Compagnie aérienne
- Hébergement/restauration	2000€	Prestataire
- Guides/traducteurs (optionnel)	1500€	Intermédiaires sur place.
TOTAL PREVISIONNEL	6891€	<i>1€ = 2000 Tugriks</i>

Vous avez la possibilité de verser un don à l'orphelinat (frais d'entretien de l'enfant) qui est à votre discrétion et qui n'est pas obligatoire. Cependant, si vous souhaitez faire ce don, vous le ferez au ministère du Bien-être social et du Travail. Les autorités mongoles ne remettent pas systématiquement un reçu.

Vous avez également la possibilité d'offrir du matériel de puériculture à l'orphelinat de votre enfant.

Ce versement étant individuel et à l'initiative de chacun, il ne figure pas dans le récapitulatif « Budget prévisionnel ».